



HAL
open science

**“ J’ai un dictionnaire tout à part moy ” : Réflexions sur
l’exégèse vernaculaire à la Renaissance d’Epître aux
Pisons (v. 46-72)
Jean-Charles Monferran**

► **To cite this version:**

Jean-Charles Monferran. “ J’ai un dictionnaire tout à part moy ” : Réflexions sur l’exégèse vernaculaire à la Renaissance d’Epître aux Pisons (v. 46-72). 2022. hal-03873270

HAL Id: hal-03873270

<https://hal.science/hal-03873270>

Preprint submitted on 26 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jean-Charles MONFERRAN
Sorbonne Université, CELLF (UMR 8599)

« J'ai un dictionnaire tout à part moy » :
Réflexions sur l'exégèse vernaculaire à la Renaissance
d'*Epître aux Pisons* (v. 46-72)

Le développement consacré par Horace à la néologie lexicale fait assurément partie des morceaux choisis que les hommes de la Renaissance se plaisent à détacher de l'*Epître aux Pisons*¹. Constituant une sorte de poème dans le poème jouissant d'une réelle autonomie, ces quelques vers légitimant, de façon aussi enthousiaste que prudente, la création de mots nouveaux pour s'adapter aux réalités nouvelles et à l'usage du temps, résonnent alors tout particulièrement à l'oreille de ceux qui cherchent à illustrer la langue vernaculaire. Paraphrasés, récrits, adaptés ou débattus en France tout au long du XVI^e siècle par l'ensemble des poéticiens et de ceux qui réfléchissent au vulgaire et à son enrichissement, ils ne prédisposent pas *a priori* à cette réflexion sur la création d'un style personnel, dont Jean Lecointe a su, dans *L'Idéal et la différence*, retracer l'histoire et montrer la lente et complexe élaboration dans la pensée de la Renaissance. Leur horizon semble bien être celui de la langue, voire de la langue littéraire (ou poétique) et de son accroissement, non celui de l'écriture propre à un auteur qui chercherait à marquer, par l'usage et le choix qu'il fait des mots, son lexique de façon éminemment subjective.

Nous voudrions pourtant montrer que les célèbres réflexions de Montaigne sur l'idée d'un « dictionnaire tout à part [s]oi », où le mot nouveau n'est plus considéré comme un enrichissement apporté à la langue, mais comme un élément de la singularité de l'écrivain, ont pour origine ces vers d'Horace et en constituent une sorte de libre commentaire. Nous voudrions *in fine* en profiter pour comprendre ce qui, dans le texte lui-même, peut autoriser une telle lecture et faire ainsi de ce passage de l'*Epître aux Pisons*, à côté d'autres développements horaciens, un de ceux dans lesquels « la Renaissance a pu trouver l'expression d'une place accordée au subjectif dans l'écriture »².

*

Avant de nous intéresser à certaines appropriations renaissantes du texte horacien, rappelons-nous en la lettre et le mouvement principal :

¹ Ces vers ont déjà souvent été commentés dans les arts poétiques médiolatins (voir Danièle James-Raoul, « Défense et illustration de la langue française : la néologie dans les arts poétiques (XII^e-XIII^e siècles) », *Par les mots et les textes. Mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*, études réunies par D. Jacquart, D. James-Raoul et O. Soutet, Paris, PUPS, 2005, p. 451-463). Sur leur fortune à la Renaissance, voir, parmi d'autres, Raymond Lebègue, « Horace en France pendant la Renaissance », *Humanisme et Renaissance*, 1936, p. 411 et 417 et Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris, A. Colin, 1967, t. II, p. 161 et suiv. Sur les débats qu'ils suscitent encore au XVII^e siècle, voir Hélène Merlin, *La Langue est-elle fasciste?*, Paris, éd. du Seuil, 2003, p. 132-135. Une première version orale de ce texte a été présentée au cours de la table ronde organisée par Donatella Coppini et Nathalie Dauvois sur « l'émergence d'une *persona* critique à la Renaissance : le modèle d'Horace » (RSA, Berlin, Mars 2015).

² Jean Lecointe, *L'Idéal et la différence, La perception de la personnalité littéraire à la Renaissance*, Genève, Droz, 1993, p. 199 : « C'est sans doute chez Horace [...] que la Renaissance a pu trouver l'expression d'une place accordée au subjectif dans l'écriture ». J. Lecointe analyse quant à lui les passages dans lesquels Horace raille l'imitation trop servile (*Art poétique*, v. 131-135 ; *Epîtres*, I, XIX, v. 19 et suiv., et I, 3, v. 15-20).

*In uerbis etiam tenuis cautusque serendis,
 Dixeris egregie, notum si callida uerbum
 Reddiderit iunctura nouum. si forte necesse est
 Indiciis monstrare recentibus abdita rerum,
 Fingere cinctutis non exaudita Cethegis
 Continget : dabiturque licentia sumpta pudenter.
 Et noua fictaque nuper habebunt uerba fidem, si
 Graeco fonte cadant, parce detorta. **quid autem
 Caecilio Plautoque dabit Romanus, ademptum
 Vergilio Varioque? ego, cur acquirere pauca
 Si possum, inuideor? quum lingua Catonis & Enni
 Sermonem patrium ditauerit, & noua rerum
 Nomina protulerit? licuit, semperque licebit,
 Signatum praesente nota producere nomen.
 Vt syluae foliis pronos mutantur in annos,
 Prima cadunt : ita uerborum uetus interit aetas,
 Et iuuenum ritu florent modo nata, uigentque.
 Debemur morti nos, nostraque. siue receptus
 Terra Neptunus, classes aquilonibus arcet,
 Regis opus : sterilisue diu palus, aptaque remis,
 Vicinas urbes alit, & graue sentit aratrum :
 Seu crusum mutauit iniquum frugibus amnis,
 Doctus iter melius : mortalia facta peribunt :
 Nedum sermonum stet honos, & gratia uiuax.
 Multa renascentur quae iam cecidere, cadentque
 Quae nunc sunt in honore uocabula, si uolet usus :
 Quem penes arbitrium est & ius & norma loquendi³.***

Le développement distingue successivement deux manières de créer de nouvelles lexies. Dans un premier temps, plutôt bref, Horace s'intéresse à ce que pourrait appeler la resémantisation du mot : il s'agit de faire d'un terme connu (*verbum notum*) un terme nouveau (*verbum novum*) à l'aide d'une alliance habile (*callida iunctura*), d'une « bonne liaison » (J. Peletier). Horace reste ici flou sur les moyens concrets qui entrent en jeu dans cette *iunctura* (l'alliance de mots proprement dite, la manière dont les termes sont rapprochés au cœur de la phrase, la

³ Horace, *De Arte poetica*, v. 46-72. Je donne ici la première traduction française du texte par Jacques Peletier (Paris, Vascosan, 1545 [1541], f. 8v^o-9) : « Or si tu veux nouveaux motz faire naitre./ Il te convient bien modeste & fin estre./ Loué seras si d'un mot de saison/ Tu en fais un par bonne liaison/ Qui soit nouveau. S'il faut que tu reveles/ Par nouveaux motz choses toutes nouvelles./ Feindre pourras termes qui n'ont été/ Ditz ou connus, par l'ancienneté./ Et te sera permise et approuvée/ La nouveauté sobrement controuuée./ Les motz nouveaux & n'agueres tissuz/ Seront en prix, pourueu qu'ilz soient issuiz/ Des motz Latins, sans trop les deguizer./ **Mais en ceci peut on favorizer/ Alain et Mun & qu'un pareil credit/ Soit à Marot & Merlin interdit?** Et si je puis feindre comme les vieux./ Pourquoi est on dessus moi envieuz./ Veu que **Cretin & Jan le Maire ont fait/ Notre François plus riche & plus parfait,** Et nouveaux motz sur les choses ont mis?/ Tousjours sera & a esté permis/ Produire un nom qui tout neuf represente/ Le propre trait de la mode presente/ : Ni plus ni moins qu'un bois se renouuelle./ Par chacun an de verdure nouvelle/ Aiant jetté tout son premier feuillage./ Ainsi des motz se passe le vieil age./ Et sont en fleur les vocables recens./ Ainsi que sont jeunes adolescens./ Nous & nos faitz sommes pour final terme/ A mort vouez. Ce qui fut terre ferme./ Est maintenant tout propre au navigage/ De par Cesar. Aussi le marecage/ Longtemps sterile et propre à l'aviron/ Ores nourrit les villes d'environ/ Et est souvent de charrie exercé./ Aussi le Tibre ailleurs a traversé/ Laissant le cours aux semences nuisible./ Et en a pris un autre plus duisible./ Donq si les faits des humains doivent mourir/ Comment pourront les mots tousjours florir ?/ Encor' seront les vocables repris/ Qui ont esté pieça mis à mepris :/ Et ceux aussi ausquels l'honneur on donne./ S'aboliront si l'usaige l'ordonne./ Usage vif, souz lequel git la forme./ De tout parler, la vertu & la norme » (in J. Peletier du Mans, *Œuvres complètes*, dir. I. Pantin, Paris, Champion, 2011, t. I, éd. Jean Vignes, p. 111-112). Nous soulignons.

façon dont un terme est appliqué de façon inédite?). Dans un second temps, il aborde la question de la néologie proprement dite, qui permet, en cas de besoin, de nommer des choses jusqu'alors inexprimées (*abdita rerum*). Ce développement plus substantiel donne lieu à certaines recommandations précises (comme celle de faire venir par préférence les nouveaux mots latins d'une source grecque) et présente surtout une véritable défense et légitimation du procédé au nom d'une conception dynamique de la langue : semblable à une forêt, la langue n'a cessé de se renouveler, de perdre et de gagner des mots-feuilles. Cette conception invalide l'idée que la néologie ait pu être réservée aux seuls « premiers temps » de la langue et à ses usagers : elle ne peut donc en aucune manière être l'apanage des Anciens. Le passage se conclut sur une célébration de l'usage, seul capable de faire le tri entre les lexies, et suggère une nouvelle manière d'enrichir le lexique en remettant au jour certains termes tombés en désuétude.

On comprend assez vite à la lecture de ces vers tout ce que les poéticiens du français et les promoteurs de la langue vulgaire pouvaient tirer d'un tel propos qui, plus encore que d'autres du même Horace, ne pouvait qu'être lu au présent. C'est ce que suggère dès 1541 Jacques Peletier, en substituant dans sa traduction aux noms latins des poètes, anciens et modernes (Cécilius, Plaute, Caton, Ennius, Virgile et Varius), ceux de ses lointains devanciers, de ses aînés ou de ses contemporains (Alain Chartier, Jean de Meung, Guillaume Crétin, Jean Lemaire de Belges, Clément Marot et Mellin de Saint-Gelais)⁴. C'est ce que confirmera encore, à l'automne de la Renaissance, Vauquelin de La Fresnaye, quand amené à paraphraser les mêmes vers d'Horace dans son propre *Art poétique françois*, il réactualise le palmarès de Peletier, en le mettant au goût du jour, opposant cette fois Tyard et Scève à un trio constitué de Du Bellay, Ronsard et Baïf :

Mais seroit ce raison qu'à Thiard fust permis,
Comme à Scève d'avoir tant de mots nouveaux mis
En France, dont il a nostre langue embellie
Par les vers elevez de sa haute Delie
Et que Bellay, Ronsard et Baïf inventant
Mile propres beaus mots, n'en peussent faire autant ⁵?

C'est aussi ce que ne manquera pas de redire Marie de Gournay dans sa « Préface » aux *Essais* de 1595 dans une nouvelle actualisation des mêmes vers sur laquelle nous reviendrons bientôt.

Quelles qu'aient pu être leurs divergences, au demeurant souvent minimes, sur la manière de créer de nouvelles lexies, les poéticiens de la Renaissance trouvaient ainsi dans ces vers un étonnant précédent aux débats qui étaient alors les leurs sur les moyens à mettre en œuvre pour enrichir leur vulgaire, un inventaire des solutions possibles pour remédier aux carences de leur propre dictionnaire, voire, pour certains, la trame même des chapitres qu'ils allaient consacrer dans leur propre art poétique aux « mots, et à l'élection et innovation d'iceux »⁶. Les recommandations horaciennes fonctionnaient comme autant de garanties pour favoriser, avec autant de conviction que de prudence, l'enrichissement du français et étaient lues d'abord comme celles d'un poète-grammairien cherchant à remédier aux déficiences de la langue d'usage comme de la langue poétique. On en voudra pour signe, parmi bien

⁴ Voir les passages soulignés par nous dans les textes précédemment cités d'Horace et de Peletier. Pour le détail et le commentaire des parallèles effectués, voir l'annotation de J. Vignes, *éd. cit.*, p. 133-135 (notes des vers 99, 100 et 103).

⁵ Jean Vauquelin de La Fresnaye, *Art poétique françois*, Caen, C. Macé, 1605, p. 351, I, v. 333-338 (éd. G. Pellissier, Slatkine, 1970, p. 17-18).

⁶ Peletier, *Art poétique*, I, 8. Voir aussi notamment Sébillet, *Art poétique françoys*, I, 4 et Du Bellay, *Deffence et illustration de la langue françoise*, II, 6 et II, 9.

d'autres, la manière dont Vauquelin, quand il propose une traduction paraphrastique de l'ensemble de ces vers dans son art poétique (I, v. 315-342 et 385-412), en profite pour l'accompagner d'un discours linguistique sur l'enrichissement lexical fondé sur l'emprunt aux glossaires spécialisés (architecture, fauconnerie, vénerie, équitation) comme aux différents dialectes (I, v. 343-384).

C'est évidemment une lecture très différente que nous propose Montaigne lorsque, dans une célèbre page de l'essai qu'il consacre aux vers de Virgile (III,5), il est amené à réfléchir à son tour à la néologie⁷.

Le maniement et emploie des beaux esprits donne pris à la langue, non pas l'innovant tant comme la remplissant de plus vigoureux et divers services, l'estirant et ployant. Ils n'y apportent point des mots, mais ils enrichissent les leurs, appesantissent et enfoncent leur signification et leur usage, luy aprenent des mouvemens inaccoustumés, mais prudemment et ingenieusement. Et combien peu cela soit donné à tous, il se voit par tant d'escrivains françois de ce siecle. Ils sont assez hardis et dédaigneux pour ne suyvre la route commune; mais faute d'invention et de discretion les pert. Il ne s'y voit qu'une miserable affectation d'estrangeté, des desguisements froids et absurdes qui, au lieu d'eslever, abbattent la matiere. Pourveu qu'ils se gorgiasent en la nouvelleté, il ne leur chaut de l'efficace : pour saisir un nouveau mot, ils quittent l'ordinaire, souvent plus fort et plus nerveux⁸.

A la néologie *stricto sensu* Montaigne préfère la solution plus souple de la resémantisation, propre aux « beaux esprits » dans lesquels il se range, qui doivent fuir le double péril de l'affectation de la « nouvelleté » d'une part, de la platitude de l'usage commun d'autre part, pour se forger leur propre dictionnaire. Plutôt donc qu'« innover », il préfère « étirer » et « ployer » en déplaçant, par exemple, hors de leur contexte des mots de la chasse ou de la guerre afin qu'ils fassent image, ou bien encore en défigeant des expressions ou des séquences convenues (« passer le temps », « prendre en main »)⁹. Surtout Montaigne va jusqu'à expliquer qu'avec ce lexique dont il s'emploie à faire un usage singulier, il cherche à se représenter, et que les mots (ou tours) qui portent sa marque ont aussi l'avantage de lui ressembler, de renvoyer à sa personne. Les « mots du cru de Gascogne », auxquels il dit parfois recourir, seront ainsi le parangon de ces mots à la fois particuliers et subjectifs :

Pour ce mien dessein, il me vient aussi à propos d'escire chez moy, en pays sauvage, où personne ne m'aide, ny me releve : où je ne hante communément homme, qui entende le Latin de son patenostre ; et de François un peu moins. Je l'eusse faict meilleur ailleurs,

⁷ Sur la question du lexique de Montaigne, voir notamment les articles de Marie-Claire Thomine, « Le goût de la langue. Remarques sur l'usage des mots concrets dans le chapitre “De Ménager sa volonté” » et de Déborah Knop et Romain Menini, « L'art du *provignement* dans le troisième livre des *Essais* » dans *Montaigne. Le livre III des Essais*, Raphaël Cappellen et Déborah Knop dir., Colloques Fabula, en ligne et le récent numéro du *Bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne*, Violaine Giacomotto-Charra et Déborah Knop dir., consacrée à la langue de Montaigne (2018, n°67), notamment les articles d'Olivier Guerrier, « “Étirer et ployer”, encore et toujours », p. 143-155 et de Blandine Pérona, « Gaillardise, liberté et illustration de la langue française. De Montaigne à Marie de Gournay », p. 191-209. Voir aussi mon article, « Le “dictionnaire tout à part [s]oi” de Montaigne : quelques remarques sur les mots des métiers et les mots “paysans” dans les *Essais* », dans *La langue de Rabelais, la langue de Montaigne*, Franco Giaccone dir., Genève, Droz, 2009, p. 405-421

⁸ Montaigne, *Essais*, III, 5, éd. P. Villey, Paris, PUF, Quadrige, p. 873-874.

⁹ « J'ai un dictionnaire tout à part moy : je passe le temps, quand il est mauvais et incommode ; quand il est bon, je ne le veux pas passer » (III, 13 p. 1111) ; « quelquefois on m'a poussé au maniement d'affaires estrangieres, j'ay promis de les prendre en main, non pas au poulmon et au foye » (III, 10, p. 1004). Pour un commentaire détaillé des enjeux du texte de Montaigne et les procédures mises en place par ce dernier, voir mon article, cité n. 7.

mais l'ouvrage eust esté moins mien : Et sa fin principale et perfection, c'est d'estre exactement mien. *Je corrigerois bien une erreur accidentale, dequoy je suis plein, ainsi que je cours inadvertemment : mais les imperfections qui sont en moy ordinaires et constantes, ce seroit trahison de les oster.* Quand on m'a dict ou que moy-mesme me suis dict : Tu es trop espais en figures, voyla un mot du cru de Gascongne : voyla une phrase dangereuse : (je n'en refuis aucune de celles qui s'usent emmy les rues Françoises : ceux qui veulent combatre l'usage par la grammaire se moquent) voyla un discours ignorant : voyla un discours paradoxe, en voyla un trop fol : Tu te joues souvent, on estimera que tu dies à droit, ce que tu dis à feinte. Oüy, fais-je, mais je corrige les fautes d'inadvertence, non celles de costume. Est-ce pas ainsi que je parle par tout? *me represente-je pas vivement? suffit. J'ay faict ce que j'ay voulu : tout le monde me reconnoist en mon livre, et mon livre en moy*¹⁰.

Pour arriver à de telles formulations, Montaigne dialogue en fait en continu avec Horace et discute précisément, croyons-nous, les vers de celui-ci sur l'innovation lexicale, les interprétant de façon inédite. C'est du moins ce que suggèrent les lignes qui ouvrent la réflexion de Montaigne sur la création lexicale :

Gallus parle simplement, par ce qu'il conçoit simplement. Horace ne se contente point d'une superficielle expression, elle le trahiroit. Il voit plus cler et plus outre dans la chose; son esprit crochette et furette tout le magasin des mots et des figures pour *se représenter*; et les luy faut outre l'ordinaire, comme sa conception est outre l'ordinaire¹¹.

Montaigne voit en Horace un autre lui-même, un de ces « beaux esprits » qui, dans le but de « se représenter », furètent le « magasin des mots » et délaissent le terme commun ou ordinaire inapte à rendre compte de la singularité de leur personnalité. Il en profite au passage pour illustrer aussitôt ses dires, utilisant des termes concrets et techniques (« crocheter, fureter, magasin ») hors de leur domaine d'application usuel afin de rendre plus énergique le raisonnement abstrait qu'il développe. Grâce à l'exemple d'Horace, Montaigne définit le vrai écrivain comme celui qui sait se confectionner un dictionnaire propre, non en recourant à des *items* radicalement nouveaux, mais en faisant un usage inédit de ceux-ci, non dans l'idée d'enrichir sa langue, mais de se dire et de dire le caractère éminemment singulier de ses conceptions¹². Sur ces deux aspects, il infléchit pour le moins sensiblement le discours d'Horace tel qu'il apparaît dans l'*Epître aux Pisons*, le réinterprétant sans doute, comme on le verra, à la lumière de l'œuvre entière du poète latin et de sa *persona*.

Afin de s'assurer toutefois que nos vers d'Horace constituent bien le socle du palimpseste de la réflexion de Montaigne, il nous faut nous tourner vers Marie de Gournay pour qui la référence à l'*Epître aux Pisons* semble s'imposer de façon évidente. Défendant Montaigne dans sa Préface aux *Essais* de 1595 contre les critiques notamment linguistiques dont il a pu être l'objet (l'abus de néologismes en français, notamment de latinismes et de gasconismes), elle mène son plaidoyer en faveur de l'irréductible singularité de Montaigne et de son style avec l'aide conjointe des propos tenus par Montaigne lui-même sur la création lexicale dans le chapitre III, 5 et par Horace dans l'*Ars poetica* :

Pour venir à nos *Essais*, quant aux reproches particuliers qu'on leur fait, je ne les daignerais rabattre, afin de les remettre en grâce avec les calomniateurs : mais j'en veux

¹⁰ Montaigne, *Essais*, III, 5, éd. cit., p. 875. Nous soulignons.

¹¹ *Ibid*, p. 873.

¹² Voir sur ce terme essentiel et ce qu'il implique chez Montaigne, voir Michel Magnien, « Montaigne et le sublime dans les *Essais* », dans *Montaigne et la rhétorique*, dir. John O'Brien et alii, Paris, Classiques Garnier, 1995, p. 27-48 (spt. p. 28-29).

dire un mot en faveur de quelques esprits qui méritent bien qu'on employe un avertissement pour les garder de chopper après eux. Premièrement, ils reprennent au langage quelque usurpation du Latin, et la fabrique de nouveaux mots : Je réponds que je leur donne gagné, s'ils peuvent dire père, ni mère, ni frère, sœur, boire, manger, veiller, dormir, aller, voir, sentir, ouïr, et toucher, ni tout le reste en somme des plus communs vocables qui tombent en notre usage, sans parler Latin. Oui, mais le besoin d'exprimer nos conceptions nous contraint à l'emprunt de ceux-là : *et le besoin de ce personnage tout de même l'a contraint d'emprunter outre toi, ceux-ci pour exprimer ses conceptions qui sont outre les tiennes*. Je sais bien qu'on a rendu les plus excellents livres en notre langue, où les traducteurs se sont rendus plus superstitieux d'innover et puiser aux sources étrangères : Mais on ne dit pas aussi, que les Essais resserrent en une ligne, ce qu'ils traînent en quatre : ni que nous ne sommes point assez savants, ni moi, ni ceux à l'aventure qui devisent ainsi, pour sentir si leur traduction est partout aussi roide que leur auteur. J'aime à dire *gladiateur*, j'aime à dire *escrimeur à outrance*, aussi fait ce livre : mais qui m'astreindrait à quitter l'un des deux, je retiendrais pour la brièveté *gladiateur* : et si sais bien quel bruit on en mènera : partout en chose semblable je ferais de même. Je sais bien qu'il faut user de bride aux innovations et aux emprunts : *mais n'est-ce pas une grande sottise, de dire que si l'on ne défend autre chose que d'y procéder sans règle, on le prohibe aux Essais, après l'avoir permis au Romant de la Rose* : vu même que son siècle n'était pressé, non plus que le nôtre, sinon de la seule nécessité d'amendement ? car avant ce vieux livre on ne laissait pas de parler, et se faire entendre autant qu'on voulait. Où la force d'esprit manque, les mots ne manquent jamais. Et suis en doute au rebours qu'en cette large, et profonde uberté de la langue Grecque, ils ne manquassent encore souvent à Socrate, et à Platon. On ne peut représenter que les conceptions communes par les mots communs : Quiconque en a d'extraordinaires, doit chercher des termes à s'exprimer¹³.

Dans cette magnifique prise de partie dans les débats du temps sur la langue, qui mériterait au demeurant une analyse bien plus détaillée, Marie de Gournay défend d'abord Montaigne avec Montaigne lui-même, en paraphrasant les idées développées par ce dernier dans ses pages sur les vers de Virgile : pour elle, comme pour l'auteur des *Essais*, la création de nouveaux mots se justifie pleinement chez les seuls beaux esprits dont l'originalité irréductible des conceptions implique nécessairement la confection d'un nouveau dictionnaire. Plus précisément, cette apologie passe par une réécriture de certaines phrases de Montaigne¹⁴. En s'adressant à son destinataire fictif et en lui rappelant que « le besoin de ce personnage l'a contraint d'emprunter outre toi ceux-ci pour exprimer ses conceptions qui sont outre les tiennes », la fille d'alliance de Montaigne réemploie sciemment la phrase de ce dernier sur Horace (« et les luy faut outre l'ordinaire comme sa conception est outre l'ordinaire »). Quant à l'expression de « fabrique de nouveaux mots », elle rappelle à certains égards celle, montaignienne, de « magasin des mots ». Et c'est au fond tout naturellement qu'en commentant le texte des *Essais* et en le reprenant à son compte, Marie de Gournay est amené à paraphraser et à actualiser les vers 53-55 de l'*Epître aux Pisons* qui s'imposent à elle, *Le Roman de la Rose* venant se substituer aux œuvres des anciens auteurs romains, Plaute et Cecilius, et le nom de Montaigne à celui de Virgile et de Varius. C'est enfin à partir du refus horacien d'autoriser, au nom d'une prétendue déficience du lexique des premiers âges de la langue, la néologie chez les Anciens et de l'interdire aux Modernes qu'elle développe, dans le sillage de Montaigne cette fois, l'idée que la richesse du lexique, abondante à chaque époque,

¹³ Marie de Gournay, Préface aux *Essais*, Paris, 1595, éd. sous la dir. de J. Céard, Paris, le Livre de Poche classique, 2001, p. 43-44 (ou éd. J. Balsamo, M. Magnien et C. Magnien-Simonin, Paris, Gallimard, Bibl. de la Pléiade, 2007, p. 7). Nous soulignons.

¹⁴ L'édition Céard note ainsi (n. 1, p. 44) que la suite de mots « gladiateur et escrimeur à outrance » se trouve chez Montaigne dans le chapitre II, 23, p. 554.

a en revanche toujours manqué à ceux qui ont la « force d'esprit » (Socrate, Platon, Horace sans doute, et bien sûr Montaigne) et qui ont besoin *de facto* de nouveaux mots pour « s'exprimer ». A la suite de l'auteur des *Essais*, elle déplace ainsi de façon radicale la portée de la réflexion horacienne. Son développement semble confirmer au demeurant qu'à la fin du siècle, comme l'a suggéré Jean Lecointe, la réflexion sur l'émergence d'un style personnel s'opère conjointement à la promotion d'un style bref et laconique, ici continuellement valorisé¹⁵ : Montaigne est celui qui « resserre » à sa manière et en une ligne ce que d'autres font ordinairement en quatre.

En récrivant ultérieurement ce passage de sa Préface, Marie de Gournay confirme, s'il en était besoin, que sa défense du « dictionnaire tout à part [s]oi » de Montaigne s'opère à travers le filtre d'une lecture originale des vers 46 à 72 de l'*Épître aux Pisons* que présupposait déjà selon nous la réflexion des *Essais* :

J'entends bien, qu'il faut user de bride aux innovations et aux emprunts ; mais n'est ce pas une grande sottise de dire, que si l'on n'en deffend que l'abus, et qu'on reconnoisse qu'avec la bride et la prudence il soit loisible de les employer, on deffende aux *Essais* de l'oser entreprendre comme incapables, le *Roman de la rose* en ayant esté jugé capable autrefois? Veux mesmes que le langage de son siècle, n'estoit pressé non plus que le nostre, sinon de la seule nécessité d'amendement : et qu'avant ce vieil livre, on ne laissoit pas de parler et de se faire entendre autant qu' on vouloit. Horace vrayment ne s'en tairoit pas.

*Ce que Rome a souffert de Plaute et de Cécile,
Le peut-elle interdire à Varie ou Virgile ?
Ne doy-je orner la langue, enflant mes vers hardis,
Puis qu'Ennie et Caton l'osoient orner jadis ?
Ils semèrent de fleurs le Poeme et la prose,
Prestans de nouveaux noms à mainte et mainte chose.
Et toujours à bon droict les chemins sont ouvers,
A forger par les temps phrases et mot divers.*

A qui la force d'esprit manque, comme à ceux du temps de ce Roman, les vocables suffisants à s'exprimer, ne manquent jamais : et suis en doute au contraire, qu'en ceste large et profonde uberté de la langue Grecque, ils ne se trouvassent encore souvent manques et taris chez Socrates et chez Aristote et Platon. On ne peut représenter que les imaginations communes, par les mots communs : quiconque a des conceptions ou pensées extraordinaires, doit chercher les termes inusitez à s'exprimer¹⁶.

Pour venir à la rescousse de Montaigne, Horace est cette fois clairement désigné, et les vers 53 à 59 de l'*Épître aux Pisons* allégués, dans une traduction française originale — la cinquième alors à notre connaissance, après celle de Peletier, de Luc de la Porte (Paris, Micard, 1584), des frères Le Chevallier d'Agneaux (Paris, Auvray, 1588) et de Vauquelin de la Fresnaye¹⁷ : ce sont bien eux qui justifient la quête chez Montaigne d'une langue et d'un lexique idiosyncrasiques.

Dans un dernier temps, nous voudrions réfléchir à ce qui peut expliquer la lecture tout de même inattendue que proposent successivement Montaigne et Marie de Gournay de ces

¹⁵ Voir *L'Idéal et la différence*, *ouvr. cit.*, notamment le chap. III, « Vers une rhétorique de la personne » (tout spt., p. 457 et suiv.) et la Postface (spt., p. 709 et suivantes).

¹⁶ Marie de Gournay, Préface aux *Essais*, Paris, Camusat, 1635, f. 6-7 in *Œuvres complètes*, dir. J.-C. Arnould, Paris, Champion, t. I, p. 286-287. D'après l'appareil de variantes, la traduction des vers d'Horace apparaît dans l'édition des *Essais* de 1625.

¹⁷ Pour une consultation aisée des traductions de La Porte et des frères Le Chevallier d'Agneaux, voir le site <http://www.univ-paris3.fr/horace>.

vers de l'*Épître aux Pisons*, lecture qui va presque jusqu'à prendre à rebours la manière dont ils sont usuellement compris à la Renaissance. En effet, au lieu de servir d'inépuisable caution à un discours inlassablement répété sur l'enrichissement nécessaire de la langue vulgaire, ils en finiraient presque, chez Marie de Gournay notamment, par signifier paradoxalement l'inverse, puisqu'à la langue elle-même est déniée la possibilité de pouvoir manquer de mots. Quant au déplacement de perspective opéré du côté de l'expression personnelle par nos deux auteurs, on peut à bon droit se demander s'il se justifie au regard du texte horacien lui-même. La réponse à cette question mérite qu'on distingue, en dépit de son caractère artificiel, certains préceptes horaciens exposés dans ces quelques vers et la manière dont le poète de Venouse en rend compte.

Si le passage de l'*Épître aux Pisons* ne semble guère *a priori* traiter de la singularité d'un style personnel, certaines de ses trouées peuvent toutefois laisser prise à cette lecture : du fait de leur densité, les hexamètres horaciens prêtent, comme on le sait, aisément le flanc à l'interprétation et le « crayon d'art poétique » (E. Pasquier) que constitue le poème d'Horace est souvent suffisamment peu appuyé par moments pour que chacun y trouve ce qu'il est venu y chercher. Ainsi les premiers vers du développement horacien peuvent laisser entendre que la *unctura verborum*, particulièrement délicate, est propre au talent de chaque écrivain et, pour partie, irréductible à des lois générales. C'est du moins de cette façon, croyons-nous, que Jacques Peletier comprend ces vers (v. 46-48) ou les précise dans son propre *Art poétique*, évoquant cette manière singulière, et véritablement inimitable, qu'a Virgile d'appliquer les mots mieux que d'autres avant d'aborder, dans le sillage scrupuleux d'Horace, la question de l'innovation véritable.

Voyons-nous pas Virgile, lequel, combien qu'il n'use point d'autres mots que Lucain ou Claudien ou autre quelconque, toutefois les appliquant d'une façon plus propre, plus gracieuse et plus convenable qu'eux : fait apparoir son Œuvre d'une certaine forme, et d'une certaine majesté, qui les fait discerner d'ensemble comme une Lune entre les Étoiles : ainsi que le manoeuvrier, assied si bien ses pierres au prix d'un autre moins industriel : que l'on jugerait à voir les deux ouvrages, qu'ils fussent de diverse matière. Et de cette partie n'est bonnement possible de donner enseignement : parce qu'elle gît en la félicité et au jugement du Poète [...]. Quant est de l'innovation d'iceux, faudra aviser si notre Langue en aura faute : et en tel cas, ne se faut feindre d'en former de nouveaux. Un mot bien déduit du Latin aura bonne grâce, en lui donnant la teinture française¹⁸.

Les vers suivants d'Horace (v. 48-49) peuvent eux aussi d'une certaine manière corroborer la lecture de Montaigne. En rappelant que la néologie doit servir à exprimer par des signes nouveaux des idées restées jusque là dans l'ombre (« *indiciis monstrare recentibus abdita rerum* »), Horace semble bien sûr énoncer l'idée banale entre toutes que le néologisme s'impose quand il s'agit de désigner des réalités nouvelles et inconnues, mais sa formulation, plutôt étrange si l'on y prête attention, parle non de réalités ou de choses nouvelles mais bien de choses cachées, dissimulées (*abdita*). De fait, un poéticien comme Sébillet lira ce vers à la Renaissance avec le filtre néo-platonicien qui est le sien, allant jusqu'à déclarer que le poète est contraint d'emprunter des nouveaux mots pour « ainsi que dit Horace découvrir par notes

¹⁸ Jacques Peletier, *Art poétique* (1555), I, 8, « Des mots et de l'élection et innovation d'iceux » in J. Peletier du Mans, *Œuvres complètes*, éd. cit., p. 309-310 (par commodité, l'orthographe est ici modernisée). Plus encore que ne l'indiquent les notes de l'édition (n. 223, 224, 229 et 232), Peletier nous semble commenter les vers d'Horace en suivant d'assez près leur ordre. Sur cette question de la *unctura* inimitable, de l'emploi « éthique » de termes courants à force d'harmonie ou de liaison et sur l'influence à ce titre de Denys d'Halicarnasse, voir Jean Lecointe, *L'Idéal et la différence*, *ouvr. cit.*, p. 394 et suiv.

recentes les secrets des choses »¹⁹. Le mot lui-même devient alors pour le poète un moyen de sonder l'inconnu et, par-delà, d'exprimer ses propres conceptions. Selon Sébillet, Scève a ainsi eu recours à « la rudesse de mots nouveaux sans lesquels toutefois l'énergie des choses contenues celée et moins exprimée, eût fait ignorer bonne part de la conception de l'auteur, laquelle avec tout cela demeure encore malaisée à en être extraite »²⁰.

A côté de ces trouées qui permettent éventuellement à certains auteurs de la Renaissance de comprendre un peu différemment la défense horacienne de la néologie, l'écriture même du passage, aux antipodes de celle du grammairien, laisse transparaitre à chaque moment la personne d'Horace. Donnant prise à une première personne incarnée (*ego, inuideor*), à la digression (v. 63-68), comme à de nombreuses métaphores qui cherchent à ramener l'abstrait au concret (ainsi de celle qui identifie le mot aux arbres puis aux hommes), dessinant un éthos individué du poète, ces vers appliquent dans le même temps les préceptes qu'ils professent. Horace illustre en effet par son écriture ce qu'il entend par la néologie, et en profite pour créer simultanément son dictionnaire tout à part lui, doublant la leçon par l'exemple. C'est ainsi du moins que Josse Bade commente l'invention discrète de *cinctutis* à partir de *cinctus* (« pagne »).

[De nouis fugiendis] De hac re ita dicit Cicero in de Oratore : *Ergo ille tenuis orator modo sit elegans: nec in faciendis uerbis erit audax : et in transferendis uerecundus et parcus : & in priscis / reliquisque ornamentis & uerborum & sententiarum remissior.* haec ille : quae his poetae nostri uerbis conformissima sunt. Sed ut ad auctorem nostrum peculiarius respiciam considerabo quam anxie & scrupulo se uocabulorum nouiciorum fingendi potestatem faciat. [Cethegus] [...] Mirus autem artifex poeta quod praecipit etiam exemplis docet. Nam *cinctutis* noue pro *cinctis* dixit. Sicut induperatorem satyrographus pro imperatore²¹.

Amateur résolu d'Horace, Montaigne relit sans doute les vers sur la néologie de celui-ci à l'aune de la figure très individuée de critique et de poète que s'est construit l'auteur latin comme à la lumière de l'ensemble de son œuvre. Son interprétation n'est donc aucunement un contresens, mais la conséquence d'une lecture qui, en filigrane des propos d'Horace (pour la plupart d'entre eux tout de même plutôt étrangers à l'idée de singularité), fait toujours surgir la personne même de l'écrivain et sa présence à nulle autre pareille.

*

Modeste codicille à l'histoire de la personnalité littéraire et à celle de l'idée du style personnel à la Renaissance, le parcours dessiné ici permet de mettre davantage au jour le fondement, pour partie horacien, de la réflexion sur la langue que mène l'auteur des *Essais*. Il mériterait d'être complété par une étude de l'ensemble des commentaires humanistes portant sur les vers 46 à 72 de l'*Epître aux Pisons*, seule façon d'établir avec précision une

¹⁹ Thomas Sébillet, *Art poétique français* (1548), I, 4, « Du style du poète : du choix et ordre des Vocables appelés en Latin, Elocution », in *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, éd. F. Goyet, Paris, Livre de Poche classique, 1990, p. 61.

²⁰ *Ibid.*, p. 62.

²¹ Josse Bade, Commentaire de l'Epître aux Pisons, *Opera*, Paris, 1503, II, f.5 r^o/v^o (voir site ERHO). [...] « Donc l'orateur simple, pourvu qu'il soit élégant, ne sera pas audacieux pour la création verbale ; il sera discret et économe dans l'emploi métaphorique des mots, modéré dans l'archaïsme et les autres ornements de mots et d'idées » [*Orateur*, XXIV, §81]. Réflexions qui sont très conformes aux paroles de notre poète. Mais, pour me concentrer plus particulièrement sur notre auteur, j'examinerai avec quelle vigilance et quel scrupule il possède le pouvoir de créer des nouveaux mots [...] [Cethegus] Admirable artisan vraiment le poète qui enseigne aussi avec des exemples ce qu'il recommande. En effet, il écrit, de façon inédite, *cinctutis* pour *cinctis*. Comme l'auteur de Satires [Juvénal] *induperator* pour *imperator* ».

chronologie des débats, d'identifier ses éventuels acteurs, de déterminer enfin la radicale originalité (ou non) de la lecture de Montaigne et de sa fille d'alliance.